



Orano Recyclage

Etablissement de La Hague
Beaumont Hague
50444 La Hague Cedex
Siret : 817 439 599 00033
Tél. : +33 (0)2 33 02 60 00

Siège Social :
Orano Recyclage
125 avenue de Paris
92320 CHATILLON
Société par Actions Simplifiée
au capital de 25 183 945,60 €
817 439 599 RCS NANTERRE

www.orano.group

Réf. : ELH-2026-005759

Monsieur le Président
de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et
de Radioprotection
15 rue Louis Lejeune
CS 70013
92120 MONTROUGE Cedex

De : Mme. Le Directeur de l'Etablissement de la Hague
Suivi par : [REDACTED]
Entité : [REDACTED]
Objet : Projet MASC 117 – Demande de levée de la prescription [117-REEX-11] limitant la puissance thermique des conteneurs entreposés dans l'atelier BST1
Réf. : [1] Courrier [REDACTED] du 17 mars 2020
[2] Courrier [REDACTED] du 05/06/2019
[3] Décision ASN n°2024-DC-0781 du 14 mai 2024

Le 03 FEV. 2026

Monsieur le Président,

Par courrier de référence [1], Orano a mis en place des mesures compensatoires visant à prévenir les agressions de cibles dans l'atelier BST1 dans l'attente de la déconstruction partielle des étages supérieurs de MAPu faisant suite à l'engagement N°26 pris par l'Etablissement Orano de la Hague lors de la 4^{ème} réunion du Groupe Permanent Usine (GPU) consacrée au réexamen périodique de sûreté de l'INB 117 (cf. [2]).

Une de ces mesures compensatoires mises en place et présentées à l'ASNR (cf. [1]) consiste en la limitation de la puissance thermique unitaire des conteneurs de PuO₂ entreposés dans l'atelier BST1, soit inférieure à 100 W.

Cette mesure compensatoire, a fait l'objet de la prescription [117-REEX-11], ci-dessous, relatives à la Décision de l'ASNR de référence [3] fixant des prescriptions applicables à l'INB 117 :

« La puissance thermique unitaire des conteneurs de matières plutonifères entreposés dans l'atelier BST1 est limitée à 100 W.

Par exception à l'alinéa précédent, 10 conteneurs déjà entreposés dans l'atelier BST1 au 1^{er} janvier 2022 et dont la puissance thermique maximale unitaire est inférieure à 107 W sont autorisés à être entreposés dans l'atelier BST1 et 3 conteneurs déjà entreposés dans l'atelier BST1 au 1^{er} janvier 2022 et dont la puissance thermique maximale unitaire est inférieure à 168 W sont autorisés à être entreposés dans l'atelier BST1 jusqu'au 30 décembre 2026.

Ne sont pas considérés entreposés dans l'atelier BST1 les conteneurs de matières plutonifères en attente d'expédition sous réserve que leur présence dans l'atelier BST1 reste inférieure à deux mois. »



Conformément à l'Article R.593-40 du Code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous transmettre une demande de levée de la prescription [117-REEX-11] de la décision de l'ASNR de référence [3], limitant la puissance thermique des conteneurs entreposés dans l'atelier BST1.

Les documents du dossier en appui de notre demande sont listés dans le tableau en annexe du présent courrier.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink is visible, followed by a small black rectangular redaction box.

Pièce jointe :

Tableau en annexe

Copies :

A large black rectangular redaction box covering several lines of text.

A large black rectangular redaction box at the bottom right of the page.



Annexe au courrier ELH-2026-005759

Référence	Titre
Note Technique (NT) de démonstration	
ELH- [REDACTED]	Projet MASC 117 – Levée de la prescription technique [117-REEX-11] de la décision n°2024-DC-0781 du 14 mai 2024, limitant la puissance thermique des conteneurs entreposés dans les fosses d'entreposage de BST1 – Justification de non-agression des cibles de BST1 par des potentiels projectiles issus du bâtiment MAPu en cas de séisme noyau dur
PJ principales de la NT	
ELH- [REDACTED] [14]	Bâtiment MAPu – Vérification de la non-interaction avec BST1 – Note de synthèse des études GC
ELH- [REDACTED] [15]	Bâtiment MAPu – Vérification de non-interaction avec BST1 sous SND – Données, hypothèses et méthodologie de l'étude (DHM)
ELH- [REDACTED] [16]	Bâtiment MAPu – Vérification de non-interaction avec BST1 sous SND – Note de modélisation
ELH- [REDACTED] [17]	Bâtiment MAPu – Vérification de non-interaction avec BST1 sous SND – Analyse modale spectrale
ELH- [REDACTED] [18]	Bâtiment MAPu – Vérification de non-interaction avec BST1 sous SND – Analyse Pushover
ELH- [REDACTED] [23]	Note de calcul échafaudage – Vérification de la tenue au séisme de l'échafaudage de protection entre BST1 et MAPu
ELH- [REDACTED] [24]	Note de calcul – Echafaudage de protection entre BST1 et MAPu

Siège Social :
Orano Recyclage
125 avenue de Paris
92320 CHATILLON
Société par Actions Simplifiée
au capital de 25 183 945,60 €
817 439 599 RCS NANTERRE

www.orano.group